

**Enjeux et problématique de l'autisme. Un nouveau  
questionnement à partir des notions de soma et  
d'incorporation**

Charles Quimbert, Jean-Claude Quentel

► **To cite this version:**

Charles Quimbert, Jean-Claude Quentel. Enjeux et problématique de l'autisme. Un nouveau questionnement à partir des notions de soma et d'incorporation. Perspectives psychiatriques, 1996. halshs-01973094

**HAL Id: halshs-01973094**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01973094>**

Submitted on 8 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ENJEUX ET PROBLÉMATIQUE

## DE L' AUTISME

### Un nouveau questionnement à partir des notions de soma et d'incorporation

Charles QUIMBERT\* , Jean-Claude QUENTEL\*\*

---

L'autisme constitue sans nul doute aujourd'hui la question la plus controversée du champ de la recherche clinique. De plus, la réflexion sur ce thème a immédiatement des implications qu'on peut qualifier de politiques, au sens aristotélicien du terme, dans la mesure où elle a des conséquences très importantes au niveau du type de prise en charge qui va être alors socialement proposé. Par ailleurs, le sujet est très fortement médiatisé et les querelles théoriques et idéologiques sont de ce fait offertes à un large public, accompagnées de mises à l'index qui ne sont pas sans surprendre. En bref, le chapitre est brûlant...

Nos propres travaux sur l'autisme tentent d'échapper à cette querelle, en posant d'abord le problème à un niveau théorique et en le traitant ensuite d'une manière originale qui ne sacrifie pas aux modèles antagonistes, souvent réducteurs, auxquels nous sommes conviés en la matière. Ils s'appuient sur une réflexion théorique nouvelle en même temps que sur une pratique clinique, le rapport qui les fonde devant, à nos yeux, se comprendre de manière dialectique.

---

\* Psychologue clinicien, achevant une thèse de Doctorat sur l'autisme.

\*\* Professeur à l'Université de Rennes 2 (U.F.R. Sciences Humaines), psychologue clinicien.

Le modèle qui sous-tend notre approche du phénomène de l'autisme est celui de la théorie de la médiation, élaboré à Rennes par Jean Gagnepain, modèle éprouvé par son équipe dans d'autres domaines cliniques que l'autisme, tant chez l'enfant que chez l'adulte<sup>1</sup>.

### 1) Hypothèses de travail :

Ce modèle, tenant compte des dissociations qu'introduisent les divers types de pathologie observés au niveau culturel, d'une part chez l'adulte, d'autre part chez l'enfant, propose une déconstruction de la rationalité humaine en quatre registres. Il est, autrement dit, quatre manières d'être homme ou, plus exactement, de mettre en œuvre cette raison qui caractérise l'homme et qui le distingue de l'animal. Ces quatre « plans » de la rationalité sont la *logique* (où trouve à se fonder le langage dans ce qui le spécifie), la *technique* (qui ordonne le champ proprement humain de l'outil, en tant qu'il s'oppose à l'instrument dont est capable l'animal), l'*ethnique* (qui rend compte de notre capacité à vivre en société ou, si l'on veut, de notre « socialité ») et l'*éthique* (qui explique spécifiquement notre comportement ou ce qui fait la « moralité » de l'homme) (Gagnepain, 1990, 1991 et 1994). Loin de récuser le conditionnement biologique de ces diverses capacités, le modèle, à l'inverse de beaucoup, en soutient la nécessité, mais il refuse, à l'encontre des autres, de confondre les deux ordres de réalité, naturelle et « psychique » (ou culturelle), dont participe tout être humain, même s'il n'est pas possible, dans le cadre d'un fonctionnement normal, de les séparer positivement.

Chez l'enfant, on peut dès lors mettre en évidence des capacités - qui plus est, égales en leur principe à celles dont dispose l'adulte - en deçà de la conformisation sociale progressive à travers laquelle on a toujours jugé jusqu'ici ses productions. On ne sait en effet ordinairement que comparer les productions de l'enfant à celle de l'adulte en mesurant l'écart existant au profit, bien évidemment, du seul adulte. Or, en se diffractant, la rationalité n'est plus identifiable à l'adulte vers lequel doit de fait tendre le petit de l'homme. Du triple point de vue logique, technique et éthique, l'enfant se révèle pleinement « raisonnable ». Il est ici *petit homme* (qu'on prendra soin de distinguer du *petit d'homme*) ou, si l'on veut, homme en petit. Ce qui vient alors le particulariser, c'est sa non-émergence à la *personne*, c'est-à-dire, pour Jean Gagnepain, au principe même du social : il tient son statut

---

<sup>1</sup>. Le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Linguistiques (L.I.R.L., Département des Sciences du langage de l'Université de Rennes 2) dans le cadre duquel sont réalisés la plupart de ces travaux publie une revue, *Tétralogiques*, éditée par les Presses Universitaires de Rennes 2 (9 numéros parus à ce jour). Une collection, qui a pour titre "Raisonnances", est par ailleurs consacrée exclusivement à des ouvrages s'inspirant de cette méthode aux éditions De Boeck Université (Bruxelles).

de n'être que dans l'histoire de l'autre et il ne participe, ni ne contribue véritablement au social, sinon précisément par procuration<sup>2</sup>.

Une seule des modalités de l'humain - celle qui concerne le registre du social, c'est-à-dire la constitution même de la dimension de l'autrui - serait en cause dans l'autisme comme dans la psychose infantile. Autrement dit, les capacités logique, technique et éthique demeureraient intactes en leur principe, bien que ne parvenant pas à s'actualiser dans une interaction. Néanmoins, si l'enfant normal se définit déjà comme celui qui n'a pas accédé à la personne, c'est-à-dire au registre du social en tant que principe, on ne saurait comprendre l'autisme et la psychose infantile comme un non-accès à ce social, ce qui correspondrait alors à une immaturité, à une incapacité à porter une responsabilité et à soutenir une identité. L'hypothèse d'une « forclusion », c'est-à-dire en fait d'une carence du processus nous inscrivant dans le social, ne peut pas valoir dans une telle optique. Il faut donc invoquer d'autres processus qui spécifieront l'autiste et permettront de saisir en quoi il se différencie de ce qui socialement définit l'enfant. Nous chercherons dès lors du côté de ce qui fait ou ne fait pas frontière entre le « moi » et le « non-moi » au niveau le plus immédiat.

Nous ne confondrons donc pas le jeu de frontières ici en question avec celui qui fonde l'échange véritable, la délimitation apparaissant dans ce dernier cas comme totalement relative parce que foncièrement abstraite, c'est-à-dire non définissable matériellement. La frontière qui n'opérerait pas dans le cas de l'autisme serait celle qui, définissant des contours immédiats, permet normalement de distinguer un intérieur et un extérieur, un dedans et un dehors. Elle nécessiterait par conséquent une clôture du corps sur lui-même, ce que Jean Gagnepain appelle *incorporation*. L'absence du processus d'incorporation aurait dès lors des retentissements à tous les niveaux puisque, ne permettant pas la mise en place d'un « invariant » dont se déduirait la distinction du familier et du non-familier, elle empêcherait l'enfant d'entrer dans une réelle démarche d'apprentissage.

Il resterait à voir si l'absence de ce processus suffit à rendre compte par ailleurs des différentes formes de « psychose » qui s'observent chez l'enfant.

## **2) Premiers résultats :**

---

<sup>2</sup>. Pour un développement et un approfondissement de ces questions, cf. l'ouvrage de J.C. Quentel, 1993.

Notre travail a d'abord consisté à souligner à quel point, au-delà de l'évidence d'un trouble de la communication, les symptômes comme les processus en jeu apparaissent différents dans le cas de l'autisme et de la psychose infantile, d'une part, et dans celui de la psychose adulte, d'autre part, ce qui nous paraît invalider un certain nombre de propositions théoriques émanant notamment du courant psychanalytique marqué par les figures de Rosine et Robert Lefort. Il convient de ne pas se laisser abuser par les mots et par la sorte de contre-dépendance dans laquelle les études sur l'autisme et la psychose infantile se sont historiquement trouvées par rapport à la pathologie adulte. Il est loin d'être certain, ainsi, qu'on soit en droit d'employer le même terme de « psychose » dans les deux occurrences et sans doute gagnerait-on à innover ici terminologiquement<sup>3</sup>.

Ensuite, nous avons pu faire ressortir à quel point toute production langagière de l'enfant autiste ou psychotique, lorsqu'il parle, nous prouve qu'il dispose, sans aucun doute possible, de la capacité du langage et que c'est le seul usage qu'il en fait qui est à questionner. Nous comprenons ainsi en particulier les fameux « néologisme » et « coq-à-l'âne », imputés surtout à l'enfant psychotique. Celui-ci nous prouve qu'il ne s'en tient pas à un simple étiquetage du monde, puisqu'il applique des règles logiques, en dehors de tout rapport à l'usage et de toute interlocution véritable. En d'autres termes, il met en oeuvre *l'impropriété* qui est la caractéristique spécifique du langage. Et ceci, même s'il n'émet rien : sa compréhension de notre propre langage, ou de la conjoncture d'une manière générale, en est déjà la preuve dès lors que nous parvenons à contraindre suffisamment la situation.

Pour illustrer notre propos, nous pouvons nous servir des exemples que Leo Kanner propose dans son article « Irrelevant and metaphorical language in early infantile autism » (1946). Cet auteur cite de nombreuses phrases formulées par des autistes qui apparaissent à première vue sans rapport avec la situation. La méthode qu'il utilise pour trouver une pertinence au propos tenu consiste à rechercher le lien avec une situation passée. Prenons ainsi l'exemple de Paul (5 ans) qui disait apparemment sans raison « don't throw the dog off the balcony ». Kanner précise qu'il n'y avait alors ni chien, ni balcon dans la situation présente ! La mère de Paul a pu cependant rapporter l'événement qui était à l'origine de cette phrase : l'enfant avait effectivement jeté un chien (en fait un jouet) par la fenêtre de l'hôtel où résidaient ses parents. Sa mère lui avait alors formulé la phrase citée plus haut. Depuis, dit Kanner, Paul utilisait ces mêmes mots à chaque fois qu'il était tenté de jeter quelque chose.

Cet exemple met en évidence que le hors propos est dû en fait à une négation de la situation objectivable présente, l'enfant la ramenant aussitôt à celle antérieurement vécue.

---

<sup>3</sup>. Cf. Quimbert C., 1987.

Mais il y a là du point de vue de la grammaticalité (c'est-à-dire de ce qui caractérise le langage) une analyse logique sous-jacente sans laquelle pareille formulation serait impossible. L'enfant se rend en effet capable d'une *abstraction* que seule la structure du signe - déterminisme spécifique du langage - autorise. Et il en est de même dans de nombreux autres exemples que rapporte Kanner. Ainsi encore chez Donald qui, à la question tirée du test de Binet où il s'agit de soustraire 4 de 10, répond systématiquement « I'll draw a hexagon » : on voit ici qu'à défaut de partager avec nous le même vocable, l'enfant répond tout à fait correctement ; nous pouvons logiquement comprendre sa réponse alors que, socialement, nous ne la partageons pas.

Si le langage n'est pas ici atteint dans sa structure, qu'est-ce qui fait cependant que l'autiste répond invariablement la même chose ? Si métaphore il y a grammaticalement parlant<sup>4</sup>, l'autiste n'est cependant pas « libre » de l'utiliser comme il le souhaite. Chaque situation qu'il peut analyser logiquement se trouve rapportée inévitablement à une situation antérieurement vécue. C'est de la même manière que Jay, bien que parlant et lisant couramment, ne peut que répondre « Blum » lorsqu'on lui demande de dire la vérité, s'en tenant ici à la publicité qui énonce que « Blum tells the truth ».

Ce qui est en cause dans ces phénomènes ressortit, selon nous, à ce que décrit le même Kanner sous le terme de « sameness-behavior », à savoir l'exigence d'immutabilité à laquelle se trouve contraint l'autiste. Dès lors, nous pouvons affirmer que les troubles observés *dans* le langage ne sont pas pour autant - et ce malgré les apparences - des troubles *du* langage lui-même. Autrement dit, le principe du trouble ne doit pas être confondu avec le lieu où il s'observe, ce que, au demeurant, tout phénomène clinique proprement humain nous oblige à saisir. Il reste alors à rendre compte de cette exigence d'immutabilité qui paraît inscrire le monde, pour l'autiste, dans une négation de toute donnée spatio-temporelle.

En effet, ce que nous observons au niveau du langage, nous le relevons également au niveau de la technique et de l'éthique. Nous sommes ainsi conduits à affirmer, de manière analogue, que l'enfant autiste possède la capacité éthique d'acculturer ses pulsions comme tout un chacun. Cela se traduit non seulement par la possibilité de faire des choix, mais aussi par celle d'auto-contrôler son désir en ne donnant pas libre cours à ses pulsions. Cependant, ceci opère en dehors de tout cadre social et se trouve totalement soumis au principe du non changement. C'est ainsi que tel enfant ritualise entièrement son repas et refuse de manger autre chose que ce à quoi il est habitué. On peut dès lors évoquer ici une

---

4. La métaphore n'est possible qu'à partir d'un « déplacement », c'est-à-dire d'une *impropriété* foncière des éléments de langage. Elle suppose précisément l'abstraction ou le dépassement de l'immédiat.

échothymie en tous points analogue à l'écholalie décrite ci-dessus. Kanner parle à ce propos de « obsessive desire for the maintenance of sameness », ce qui introduit la notion de *désir* de non changement, notion que nous ne pouvons que récuser. Il ne s'agit pas, en effet, d'un désir qui s'apparenterait alors à celui de l'obsessionnel, mais d'une contrainte d'un autre type à laquelle sont soumises toutes les performances de l'autiste, y compris les choix qu'il a pu opérer.

Toute production de l'enfant autiste, quelle qu'elle soit, paraît donc totalement liée à la situation et se trouve en fait rapportée au fameux « besoin d'immutabilité » : elle ne peut notamment, d'aucune manière, être mise en commun, partagée, et elle doit demeurer dans une sorte de fixité ou de statu quo<sup>5</sup>. Si l'enfant fige l'élément de langage dans un certain sens (sans méconnaître pour autant l'impropriété qui le fonde), il rend de même immuable l'expression du désir, tendant à lier ce dernier à une seule satisfaction (tout en éprouvant cependant la perte, ou le manque, qui l'instaure), comme il rend invariable l'utilisation des outils qui ne doivent avoir qu'une fonction (bien qu'il puisse intrinsèquement leur attribuer une polyvalence) .

Les notions d'objet autistique et de formes autistiques, telles qu'elles sont décrites par Frances Tustin<sup>6</sup>, peuvent se comprendre ainsi : l'objet autistique a pour fonction première de maintenir une certaine forme d'identité, c'est-à-dire de fixité. Il *matérialise* en quelque sorte l'invariant auquel l'enfant autiste n'a pas accès (invariant qui précisément lui permettrait d'accepter l'évolution) et répond à cette nécessité du non-changement.

### **3) Le soma et l'incorporation :**

Nous pouvons dès lors comprendre ce fonctionnement particulier de l'enfant autiste, repris par tous les auteurs depuis Kanner sans avoir été véritablement expliqué, comme l'effet de l'absence du cadre qui permet la délimitation immédiate du dedans et du dehors, du familier et du non-familier. Il constitue à nos yeux le trait essentiel, le principe fondamental de l'autisme et on en retrouve la trace à tous les niveaux : les choses doivent avoir une place et tout ce qui a une certaine importance pour l'enfant (ce qui prouve bien, au passage, qu'il opère des choix) ne doit en aucun cas changer, c'est-à-dire s'inscrire dans le devenir.

---

<sup>5</sup>. cf. sur ce point le remarquable ouvrage de P. Kantzas qui met très bien en évidence ce phénomène (1988).

<sup>6</sup>. Cf. notamment 1977, ch. VI.

Ce cadre ressortit, dans la théorie de la médiation, à la fonction somatique qui, lorsqu'elle se met en place, pose dans un même mouvement l'existence d'un « moi » et d'un « non-moi », c'est-à-dire un sujet et un environnement dont il vient alors se différencier. L'autisme se comprend du coup comme l'échec de la mise en place de ce soma qui fonde l'incorporation. On peut faire l'hypothèse que ce même processus est en cause dans de nombreuses formes de « psychoses infantiles », à un niveau d'atteinte qui serait différent.

Le concept de soma ainsi succinctement présenté, s'il renvoie à un nécessaire substrat organique dont plusieurs formes d'atteintes ont été par ailleurs décrites dans le champ de la neurologie - dans le syndrome de Korsakoff ou encore dans certains troubles qui font suite à une anoxie ou à un traumatisme<sup>7</sup> -, s'apparente aussi à ce que de nombreux auteurs d'obédience psychanalytique ont décrit en termes d'enveloppes psychiques. Ce concept de soma rend compte aussi bien de ce que rapporte Didier Houzel à travers sa conception du « monde tourbillonnaire de l'autisme » et des différentes enveloppes psychiques, que des hypothèses d'Alexandre Stevens lorsque celui-ci évoque une « pétrification » du sujet psychotique, tout en distinguant ce processus de ceux qui sont au principe du langage ou du désir et de ses fantasmes.

La fonction somatique est une fonction dont la mise en place ne doit donc rien aux capacités logique ou éthique de l'enfant, pas plus qu'elle ne s'explique, pour nous, par l'action de l'entourage ; elle renvoie au seul déterminisme biologique qui la sous-tend. L'entourage ne saurait *créer* cette limite naturelle qui fonde la délimitation d'un dedans et d'un dehors ou d'un intérieur et d'un extérieur ; il ne peut que la faire jouer - ce qui est déjà beaucoup - et de ce point de vue, effectivement, on doit souligner l'ancrage qu'aussitôt elle trouve dans l'interaction avec les parents puisque ce sont eux qui vont en permettre l'actualisation. Rendre compte de la façon dont les relations précoces se mettent en place et s'articulent n'est par conséquent pas expliquer la possibilité même, chez l'enfant normal, de poser cette limite qu'il va pouvoir mettre en œuvre et qui sera à l'origine de l'ensemble de ses apprentissages.

De ces considérations nous pouvons également tirer des conclusions au niveau de la prise en charge de l'enfant autiste. Car le « trouble autistique » ne se cristallise pas sur l'individu qui le porte ; il diffuse sur son entourage, qu'il soit familial ou institutionnel. L'individu, pourrait-on dire, ne peut garder pour soi ce trouble puisque c'est précisément le déficit de ce « soi » qui est en cause. L'absence de frontières somatiques, et donc du processus d'incorporation, va avoir de nombreuses conséquences, empêchant notamment

---

7. Cf. les travaux du L.I.R.L. menés notamment dans le service de neurologie du Pr O. Sabouraud, puis du Pr P. Chauvel, au C.H.R. de Pontchaillou, à Rennes (publiés dans la revue *Tétralogiques* ou sous forme de thèses) et l'article synthétique de C. Quimbert, 1994.



que la dialectique constitutive de l'être social fonctionne normalement à travers le processus éducatif. L'enfant n'exercera aucune contrainte sur la prise existentielle qu'opèrent sur lui ses parents (et l'on comprend à cet égard qu'ils oscillent régulièrement entre abandon et surprotection), mais il ne pourra pas non plus se laisser pénétrer de ce qu'ils lui apportent, c'est-à-dire l'incorporer. En d'autres termes, cet enfant ne peut véritablement s'inscrire dans l'histoire de ses parents.

Ces remarques constituent le point de départ d'une réflexion sur les notions de responsabilité et de culpabilité - cette dernière ayant été prise trop souvent pour l'indice d'une déresponsabilisation des parents - qui dépasse le cadre de cet article. Notons simplement que la prise en charge de cet enfant comme l'élucidation des mécanismes en jeu dans le rapport qu'il est possible d'avoir avec lui ne peuvent pas ne pas tenir compte de cette dimension historique ou sociale. La réflexion sur l'autisme nous oblige notamment à travailler le problème de la responsabilité, dès lors que cette pathologie vient la mettre spécifiquement en question. La responsabilité du professionnel vis-à-vis du parent, quelle que soit sa fonction, est sur ce point déterminante. Il s'agira pour lui d'aider le parent à assumer cette responsabilité qui se révèle de prime abord impossible, ce qui suppose qu'il ne confonde pas, comme c'est parfois encore le cas, responsabilité et culpabilité, la seconde ne pouvant plus être comprise comme la conséquence d'une défaillance parentale qui serait à l'origine même du trouble.

## **8) Conclusion :**

Si l'autisme trouve bien son explication au niveau de la socialisation et des processus qui la fondent, on peut faire ressortir que dans cette pathologie les autres registres du fonctionnement psychique ne sont aucunement atteints dans leur principe même. Contrairement donc à ce que soutiennent aujourd'hui bon nombre d'auteurs, il ne s'agit pas d'un trouble cognitif au sens strict. L'autiste garde des capacités logique, technique et éthique intrinsèquement intactes, ce qui nous permet de comprendre les étonnantes productions que parfois il nous livre. Cependant, ces capacités ne parviennent pas à s'actualiser dans une interaction : elles ne donnent pas lieu à un véritable apprentissage et ne peuvent prendre une valeur sociale reconnue.

L'autiste paraît se tenir à un monde immuable parce qu'il ne dispose pas de ce qui lui permettrait de vivre sans angoisse le changement, ce dont n'importe quel autre enfant fait constamment preuve. Une limite est précisément en cause chez lui, celle-là même qui permet de poser un intérieur et un extérieur, un dedans et un dehors, en bref un « moi » et un « non-moi » au niveau le plus immédiat. La théorie de la médiation vient rendre compte

de cette frontière à partir des concepts de soma et d'incorporation. Mais si un tel trouble conduit à poser la question d'un fondement biologique ou neurologique, on ne saurait aucunement ramener la problématique de l'autisme à cette seule dimension. L'absence de soma, donc du processus d'incorporation, vient entraver l'inscription de l'autiste dans l'histoire de ses parents et, dès lors, ceux-ci se trouvent mis en question dans leur fonction parentale.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

GAGNEPAIN J., *Du Vouloir Dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*, t. 1, *Du signe. De l'outil*, Paris, Livre et Communication, 1990 ; t. 2, *De la personne. De la norme*, Paris, Livre et communication, 1991 (tous deux repris aujourd'hui chez De Boeck).

GAGNEPAIN J., *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, *Anthropo-logiques*, 1994, 5, BCILL, Peeters, Louvain-la-Neuve

HOUZEL D., L'évolution du concept d'espace psychique dans l'œuvre de M. Klein et de ses successeurs, in GAMIL J. et coll. *M. Klein aujourd'hui. Hommage à l'occasion du centenaire de sa naissance*, Césura Lyon éd. 1985, coll. psychanalyse.

HOUZEL D., Le monde tourbillonnaire de l'autisme, *Lieux de l'enfance*, 3, 1985, p. 169-183.

HOUZEL D., Le concept d'enveloppe psychique, in ANZIEU D. et coll., *Les enveloppes psychiques*, Paris, Bordas, 1987, p. 24-54.

KANNER L., Autistic disturbances of affective contact, *Nervous child*, 1943, 2, p. 217-250.

KANNER L., Irrelevant and metaphorical language in early infantile autism, *Am. J. psychiat.*, 1946, 103, 242-246.

KANTZAS P., *Le passe-temps d'un dieu. Analyse de l'autisme infantile*, Paris, Dialogues, 1988.

LACAN J., Texte 1 (sur le symptôme de l'enfant) en annexe à AUBRY J., *Enfance abandonnée*, Paris, Scarabée, 1983 (repris dans *Ornicar?*, 37, 1986).

QUENTEL J.C., Les psychoses infantiles : du langage à l'incorporation, *Thérapie psychomotrice*, 84, 1989, 4, p. 3-16.

QUENTEL J.C., *L'enfant. Problèmes de genèse et d'histoire*, Bruxelles, De Boeck Université, 1993, Collection Raisonances.

QUENTEL J.C., « Enfant-symptôme » et parents empêchés, *Cahiers de Regards Cliniques*, 1993, 19, p. 85-104 (C.H.S., 229 bd. Paul Lintier, 53100 Mayenne).

QUENTEL J.C., L'enfant dans son rapport à l'altérité, *Psychoanalyse*, 1994, 9, *Enfances*, p. 35-52 (revue de l'École Belge de Psychanalyse).

QUENTEL J.C., À propos de la culpabilité : le cas des parents ayant un enfant handicapé, *Tétralogiques*, 9, 1995, p. 77-114 (Actes de recherche du Département des Sciences du Langage, P.U. de Rennes 2).

QUENTEL J.C., L'éducation, in LAMBOTTE M.C. (sous la dir.), *La psychologie et ses applications pratiques*, Paris, B. de Fallois, Livre de Poche, coll. Références, à paraître.

QUIMBERT C., L'enfant d'aucune culture. De l'autisme à l'asomatie, *Tétralogiques*, 4, 1987, p. 61-97 (actes de recherche de l'U.F.R. des Sciences du langage, Presses Universitaires de Rennes 2).

QUIMBERT C., Le corps et la psychose, ou du sujet en question, *Thérapie psychomotrice*, 84, 1989, 4, p. 77-92.

QUIMBERT C., Un peu de préhistoire, à propos d'autisme et de psychose infantile, *Anthropo-logiques*, 3, 1991, p. 59-88 (Bibliothèque des cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain).

QUIMBERT C., Autisme et neurologie, *Tétralogiques*, 8, 1994, p. 211-233 (Presses Universitaires de Rennes 2).

RIBAS D., *Un cri obscur. L'énigme des enfants autistes*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.

STEVENS A., Deux destins pour le sujet : identifications dans la névrose et pétrification dans la psychose, *Les feuillettes du Courtil*, Leers, Belgique, mai 1990, p. 25-39.

SOULE M., Essai de compréhension de la mère d'un enfant autistique ou l'enfant qui venait du froid, in SOULE M. (ss. la dir.), *Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée*, Paris, ESF, 1984, coll. La vie de l'enfant, p. 79-109.

TUSTIN F., *Autisme et psychose de l'enfant*, Paris, Seuil, 1977.

## **RÉSUMÉ :**

Les auteurs, après avoir brièvement exposé le cadre théorique auquel ils se réfèrent - la théorie de la médiation élaborée par Jean Gagnepain - recherchent, à partir du concept de "soma", le processus qui serait spécifiquement en cause dans l'autisme. Ce faisant, ils distinguent la capacité que possède habituellement l'enfant de poser une frontière immédiate entre un "moi" et un "non-moi" de tout autre déterminisme rendant compte de l'humain, notamment du déterminisme cognitif auquel, actuellement, il est souvent fait appel pour expliquer l'autisme. Cette pathologie se trouve ainsi spécifiquement renvoyée à ce qui constitue, dans la théorie de la médiation, le premier moment de la dialectique constitutive du social. Et dès lors que le trouble observé ne peut coïncider avec l'individu qui en est atteint, on comprend par ailleurs qu'il concerne toute personne qui se trouve impliquée dans son entourage, qu'il soit familial ou thérapeutique.

---